

DOI: 10.31178/RCSDLLF.13.3

## **Le génocide rwandais et les écritures testimoniales chez Esther Mujawayo et Souâd Belhaddad**

**MIRUNA BORDEA<sup>1</sup>**  
**Sous la direction de LIDIA COTEA**

### *Abstract*

The two testimonial writings that are the subject of this analysis must answer questions concerning the legitimacy of the testimonial act, the plurality of voices, the specific characteristics, the hybrid character and the issues of the writing. At the same time, victim, witness, war therapist in Düsseldorf and co-founder of AVEGA, Esther Mujawayo undoubtedly represents the voice of authority. However, in order to pass on the memory, Esther Mujawayo and Souâd Belhaddad give voice to other survivors and in addition a posthumous dialogue with the dead is initiated.

The testimonies of the two authors serve several purposes: to testify in order not to repeat genocidal history, in order to perpetuate the existence of dead people in the memory of living people, to restore the appropriate place to victims in personal history, family and collective history and to contribute to the healing process of survivors.

**Keywords: genocide, testimony, testimonial writing, direct witness, survivor and memory**

L'écriture testimoniale est une pratique sociale récente ayant une place de choix dans la littérature de l'extrême contemporain. La production littéraire appartenant au genre testimonial est riche, variée, étant donné sa prégnante visée sociale. Dans ce qui suit, nous nous proposons d'analyser comment les œuvres d'Esther Mujawayo et Souâd Belhaddad, centrées sur le génocide du Rwanda, illustrent des problématiques telles la légitimité de l'acte testimonial, la pluralité des voix, le caractère hybride ou les enjeux de l'écriture testimoniale.

Survivante du génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, assistant impuissante à l'anéantissement de presque toute sa famille, Esther Mujawayo, accompagnée par la journaliste algérienne Souâd Belhaddad, entreprend de

---

<sup>1</sup> Doctorante à l'Université de Bucarest, École doctorale « Études Littéraires et Culturelles ».

rédigé et de diffuser le récit du crime en masse dont elle a été à la fois victime et témoin. Cette entreprise de transmission de l'histoire du génocide déclenché au Rwanda le 7 avril 1994, soldé avec la mort d'environ 1 million de Tutsis et Hutus modérés, est annoncée dès le titre : *SurVivantes. Rwanda – Histoire d'un génocide*. Esther Mujawayo y propose sa propre définition du génocide : « l'aboutissement de discriminations, de diabolisations et de vagues régulières de massacres additionnées au cours du temps »<sup>2</sup>, « ce chambardement total de ma vie »<sup>3</sup> est « l'apogée de la tragédie humaine »<sup>4</sup>.

Le but déclaré du diptyque contenant les œuvres littéraires *SurVivantes* et *La Fleur de Stéphanie* est représenté par le témoignage dans sa dimension pragmatique d'engagement assumé, et non dans sa qualité thérapeutique d'échappatoire ou de moyen de guérison.

Le diptyque, conçu de manière unitaire et cohérente, offre aux lecteurs une image complexe et complète du génocide. Si l'œuvre *SurVivantes* se concentre surtout sur le déroulement de l'événement génocidaire, sans oublier de décrire la période qui le précède et le prépare à travers les massacres de 1959, 1963 et 1973, les discriminations des Tutsis et la manipulation médiatique, la période qui fait suite à l'événement génocidaire permet d'avoir une vision juste et une compréhension en profondeur des faits. Ainsi *La Fleur de Stéphanie* décrit en détail le voyage mémoriel entrepris douze ans après par l'écrivaine – témoin direct confronté à l'état des lieux et aux rescapées.

Simultanément victime et témoin direct, Esther Mujawayo, thérapeute spécialisée dans le traitement des traumatismes de guerre à Düsseldorf, dans un centre pour réfugiés, et co-fondatrice d'Avega<sup>5</sup>, représente sans aucun doute la voix de l'autorité. La dualité découlant de sa double qualité de survivante et de témoin la place dans une posture de médiatrice (« vouloir prêter ton oreille à tous, récits de survivants, confidences de repentis, menteries de tueurs, silences de leurs complices »<sup>6</sup>), dont les enjeux sont examinés par François Rastier<sup>7</sup>. Tout au long du récit se font entendre non seulement la voix de Mujawayo, mais aussi, par son intermédiaire, celles d'autres rescapées, membres d'Avega.

---

<sup>2</sup> Esther Mujawayo, Souâd Belhaddad, *La Fleur de Stéphanie. Rwanda entre réconciliation et déni*, Paris, Flammarion, 2006, p. 23.

<sup>3</sup> Esther Mujawayo, Souâd Belhaddad, *SurVivantes. Rwanda – Histoire d'un génocide*, La Tour-d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2004, p. 42.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p. 12.

<sup>5</sup> « Avega, l'association des veuves du génocide d'avril », *ibidem*, p. 96.

<sup>6</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *La Fleur...*, *op. cit.*, p. 120-121.

<sup>7</sup> François Rastier, « Témoignages inadmissibles », *Littérature*, vol. 159, n° 3/2010, p. 110, <https://www.cairn.info/revue-litterature-2010-3-page-108.htm> (dernière consultation : 30.06.2024).

Dans le diptyque qui fait l'objet de notre analyse, l'« attestation de présence du témoin »<sup>8</sup> lui confère l'autorité de celui qui a vu de ses yeux, a entendu de ses propres oreilles, a senti dans sa chair.

Conçu comme un énorme puzzle, le texte des *SurVivantes* ne se limite pas à relater l'histoire personnelle et familiale de Mujawayo, mais introduit les témoignages d'autres rescapées, dont la richesse nous donne une image complexe et nuancée du génocide rwandais. Mujawayo utilise le procédé littéraire de l'histoire dans l'histoire, de la mise en abîme. Sans devenir une « autobiographie collective », comme chez Annie Ernaux, analysée par Gefen, l'œuvre de Mujawayo fournit au lecteur une mémoire de la mémoire collective du génocide rwandais, avec une forte dimension vécue, par le truchement de la mémoire individuelle : « la mémoire de la mémoire collective dans une mémoire individuelle »<sup>9</sup> est ce qui rend « la dimension vécue de l'Histoire »<sup>10</sup>.

Aux côtés de ses filles, Amanda ou Babiche, âgée de six mois en avril 1994, Anna et Amélia, auxquelles elle fait découvrir les membres de leur famille morts pendant le génocide (leur père Innocent, leurs grands-parents paternels et maternels, leurs tantes, oncles, cousins, etc.), le destinataire du témoignage est l'humanité tout entière, en raison du caractère universel de l'événement génocidaire (« Ensemble, nous voulions nous interroger sur la désespérante universalité d'un génocide »<sup>11</sup>). Cette universalité est également soulignée par l'ajout, à la fin du livre, d'un entretien croisé entre Simone Veil, survivante de l'Holocauste et première présidente de la Fondation pour la Mémoire de la Shoah, et Esther Mujawayo, transformant ainsi l'association symbolique du génocide des Tutsis et de l'Holocauste en un véritable paradigme mémoriel.

La spécificité des propos d'Esther Mujawayo – avec leur caractère de « parole associative »<sup>12</sup>, « teintée aussi de rires insolites, voire d'humour noir »<sup>13</sup>, et leur oralité marquée par des répétitions volontaires défiant les règles syntaxiques ou stylistiques – révèle l'état intérieur des rescapées, déchirées dans une « cruelle bataille intérieure entre le fantasme d'une impossible vengeance et le

---

<sup>8</sup> Frédéric Detue, Charlotte Lacoste, « Ce que le témoignage fait à la littérature », *Europe. Revue littéraire mensuelle*, « Témoigner en littérature », n° 1041-1042/2016, p. 3, <https://hal.science/hal-01362527/document> (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>9</sup> Voir à ce sujet Annie Ernaux, *Les Années*, Paris, Gallimard, 2008, p. 56, *apud* Alexandre Gefen, *L'Idée de littérature. De l'art pour l'art aux écritures d'intervention*, Paris, Corti, coll. « Les Essais », 2021, p. 214.

<sup>10</sup> *Idem*.

<sup>11</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *SurVivantes...*, *op. cit.*, p. 16.

<sup>12</sup> « Une parole associative qui tente de dire l'indicible : le génocide, et le chaos qu'il a imprimé à l'intérieur de tout rescapé. », *idem*. C'est nous qui soulignons.

<sup>13</sup> *Idem*.

fantasme d'un impossible pardon »<sup>14</sup>. Le soin particulier accordé par les narratrices à la parole et au style d'écriture répond aux exigences d'un témoignage recevable, reçu comme tel par les récepteurs<sup>15</sup>. Cette spécificité de la parole des survivantes, dévoilée par le biais de l'écriture, témoigne de l'urgence et de la nécessité de cette démarche réparatoire. Cette parole lance un appel à vigilance adressé aux jeunes générations, « ses conditions d'effectuation [...] sont [celles] qui donnent aux récits d'attestation historique un certain nombre de caractéristiques communes : imprévisibilité, sentiment d'urgence, mobilisation émotionnelle, incitation à juger ou à prendre position »<sup>16</sup>. Or, ce type d'écriture reste vulnérable devant le renouvellement des représentations du passé propres à chaque génération.

L'écriture testimoniale de Mujawayo et Belhaddad repose sur la position paratopique du témoignage, ce qui suppose une permanente négociation de son statut oscillant entre document et fiction, tel qu'il a été analysé par Azarian<sup>17</sup>. Il s'agit d'une écriture hybride, qui dépasse les frontières du genre, passant à travers « les procédés du récit de survivant, du récit d'enfance, [...] de la littérature viatique, de l'écriture auto-ethnographique, du roman de la colonisation et du roman de la dictature, du récit de vocation »<sup>18</sup>.

Les *SurVivantes*, dans sa première partie, donne la parole aux rescapées, privilégiant ainsi le récit du survivant : « Notre spécificité n'est pas du tout à envier. On doit reconstruire nos maisons. On doit reconstruire nos cœurs et nos corps. On doit réinventer une famille »<sup>19</sup>. Se reconstruire après le génocide, c'est essayer de ré-posséder quelque chose de tout ce qui a été perdu, détruit. Le survivant est celui qui a fait le voyage *dedans* et son récit raconte l'horreur qui s'y trouve. Les histoires des rescapées comme celle d'Alice, de Joséphine (présidente d'Avega pour la région Kigali), de Valentine ou d'Espérance représentent autant de pages mémorables, dignes d'être, ou de se substituer à la Grande Histoire collective.

<sup>14</sup> *Ibidem*, p. 17.

<sup>15</sup> Nathanaël Wadbled, « Justice et justesse du témoignage : la reconnaissance institutionnelle de la vérité et la possibilité d'un acte de langage extra-institutionnel », colloque international *Génocide, justice et témoins. Des discours de la justice aux discours sur la justice*, juillet 2013, Université McMaster, Canada, p. 4, hal-02433094 (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>16</sup> Jean-Louis Jeannelle, « Pour une histoire du genre testimonial », *Littérature*, n° 135/2004, p. 89, [https://www.persee.fr/doc/litt\\_0047-4800\\_2004\\_num\\_135\\_3\\_1863](https://www.persee.fr/doc/litt_0047-4800_2004_num_135_3_1863) (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>17</sup> Viviane Azarian, « Poétique du témoignage dans l'œuvre de Scholastique Mukasonga », *Actes Rwanda*, publié le 19 mars 2015, <https://www.unilim.fr/iirco/2015/03/19/viviane-azarian-poetique-du-temoignage-dans-loeuvre-de-scholastique-mukasonga/> (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>18</sup> Viviane Azarian, « Scholastique Mukasonga : le témoignage de l'absent », *Revue de littérature comparée*, vol. 340, n° 4/2011, p. 424, <https://www.cairn.info/revue-de-litterature-comparee-2011-4-page-423.htm> (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>19</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *SurVivantes ...*, *op. cit.*, p. 98.

Le récit de l'enfance de Mujawayo ne présente pas au lecteur un tableau paradisiaque. Son enfance et celle de ses sœurs, ponctuée de moments lumineux au sein d'une famille aimante, est toujours marquée par l'attente angoissée d'une attaque des Hutus. La perspective rétrospective sur l'enfance veillée par un père protecteur, sage et croyant est minée par des prolepses rappelant la mort des siens et par les signes avant-coureurs du génocide (les massacres, les destructions, les fuites, les discriminations), entretenant de manière systématique une atmosphère de terreur, ce qui met en évidence la généalogie du génocide en tant que construction planifiée.

L'œuvre « enfin fait retour sur elle-même, se met en scène et réfléchit précisément les enjeux du travail mémoriel »<sup>20</sup>. Les narratrices déclarent dès l'avant-propos du livre leur mission liée à la transmission de la mémoire, en contrepartie du travail meurtrier du génocide. Esther Mujawayo réaffirme avec force l'urgence de son engagement à transmettre cette mémoire, dans un passage réflexif à la fin de la première partie des *SurVivantes*, parsemé de doutes quant à la façon de faire que l'histoire vécue, aussi inouïe et invraisemblable qu'elle soit, puisse être reçue comme vraie : « Alors, je me dis que c'est pour cela que je veux écrire, que c'est urgent, essentiel, qu'il me faut absolument le faire. Il me faut immortaliser ces moments que ma mémoire ne gommara jamais mais refoulera, peut-être, à force de vagues de doutes »<sup>21</sup>.

L'épigraphe en exergue du texte : *SurVivantes. Rwanda – Histoire d'un génocide* – encadre le témoignage dans le registre d'un hommage aux victimes et aux survivantes du génocide :

À mes princesses vivantes, Anna, Amélia, Amanda,  
 À Innocent, mon mari et leur père, tué pendant le génocide.  
 À la mémoire de tous les miens,  
 Et à celle de tous les nôtres exterminés [...],  
 À nos sœurs, Stéphanie et Nadia.<sup>22</sup>

Cette écriture testimoniale est également une écriture de soi. La deuxième partie des *SurVivantes* retrace le parcours d'Esther Mujawayo en tant que femme Tutsi, confrontée aux discriminations. Esther Mujawayo se raconte à travers sa liaison intime avec les siens. À son nom, choisi par son père pasteur, l'écrivaine attribue une connotation prophétique. Mujawayo établit un parallèle entre sa propre personne et la reine Esther, personnage biblique, ainsi qu'entre les Tutsis et les Juifs. Alors que la reine Esther sauve le peuple juif du complot à l'aide du roi,

<sup>20</sup> V. Azarian, « Scholastique... », *op. cit.*, p. 426.

<sup>21</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *SurVivantes ...*, *op. cit.*, p. 120.

<sup>22</sup> *Ibidem*, p. 8.

l'écrivaine, elle, est restée seule (son mari ayant été tué pendant le génocide), impuissante face à l'anéantissement de sa famille et des autres Tutsis.

Entêtée, Mujawayo poursuit sa démarche sotériologique après le génocide, dans sa qualité de trauma-thérapeute et membre d'Avega. Elle donne des conférences à l'échelle mondiale au bénéfice des survivantes, qui continuent à mourir à cause de la pauvreté, de la famine, du sida inoculé par les bourreaux, de la dépression, du manque de médicaments, de logements, etc. Sa mission sotériologique s'accomplit non seulement de manière pragmatique, mais aussi symbolique, par le biais de l'écriture testimoniale.

Cette écriture de la mémoire fait retour d'un texte à l'autre par le biais des métalepses (par exemple l'histoire tragique de Joséphine, qui, dans *La Fleur de Stéphanie*, fait écho au premier livre, *SurVivantes*), mais aussi à travers la récurrence de certains motifs, comme celui de l'hésitation entre une impossible vengeance et un impossible pardon, celui de la peur ou de l'impossibilité de faire le deuil : « On ne peut pas faire notre deuil non plus puisqu'on ne sait pas quels ont été les derniers moments de nos familles »<sup>23</sup>.

Le récit de témoignage suit deux enjeux : la préservation des traces matérielles du passé et la transmission de la mémoire des victimes du génocide. Dans ce sens, l'écriture possède une double dimension : mémoriale et mémorielle, les deux facettes étant complémentaires. L'héroïne-témoin est passée progressivement de la survie à la vie. Sa vie et la vie de ses enfants sont vues par Mujawayo comme sa vengeance personnelle contre les bourreaux.

L'écriture circulaire à laquelle recourent les narratrices défie la chronologie des événements.

Le récit de voyage mémoriel ne saurait ignorer les motifs de l'exil et du retour au Rwanda, ce voyage mémoriel extérieur étant doublé d'un voyage intérieur. La production de l'écriture testimoniale est redevable au voyage mémoriel. Aller sur les traces du génocide légitime la prise de parole du témoin dans une entreprise de reconstitution, de réappropriation de soi.

Le récit de colonisation est faiblement représenté dans l'écriture testimoniale faisant l'objet de notre analyse. La période coloniale est vue plutôt comme un intervalle temporel où germe « un petit chapelet d'idées reçues, comme l'image du Tutsi unanimement dominateur, dédaigneux, exploiteur [...], volontairement entretenue jusqu'en 1994 par les gouvernements rwandais successifs »<sup>24</sup>. Toutes ces idées reçues, médiatisées au fil du temps, ont nourri les ressentiments et la haine des Hutus envers les Tutsis : « se méfier de leur talent de menteur et de leur habileté en affaires, de leurs femmes belles et intrigantes –

<sup>23</sup> *Ibidem*, p. 97.

<sup>24</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *La Fleur...*, *op. cit.*, p. 24.

toutes à la solde de leurs frères tutsi, de leur hypocrisie, aussi – on ne sait jamais ce qu'ils pensent »<sup>25</sup>.

Mujawayo fait du témoignage la mission de sa vie, considérant que « la suite d'un génocide n'a jamais de fin car un génocide, en soi, n'a jamais de fin »<sup>26</sup>. Pour les rescapées, le temps du génocide reste suspendu dans le présent, spécificité synthétisée par le concept de « contemporanéité du non-contemporain »<sup>27</sup>. Par conséquent, l'action de témoigner ne doit non plus s'arrêter, reposant sur le besoin de croire au sens et à la force de cet acte réparateur, tout comme sur la nécessité d'avoir confiance en la pérennité de l'humanité.

Le fondement du témoignage en tant qu'acte compensateur, tel qu'envisagé par Esther Mujawayo et Souâd Belhaddad dans le diptyque étudié, s'inscrit dans l'approche de Sandra Barrère, selon laquelle la production artistique centrée sur le génocide peut performer un acte compensateur, remplissant le vide, le déficit institutionnel, dépassant l'utilitarisme d'une « pharmacopée autogérée »<sup>28</sup>, ancrant l'espoir « dans les ressources métamorphiques de l'imaginaire de l'art et de la littérature »<sup>29</sup> comme un « ferment intranquille et têtue d'espérance »<sup>30</sup>. La finalité ultime de l'acte testimonial, selon les deux narratrices, est la transmission de la mémoire. Dans le même registre, Patrick Modiano invoque l'importance de la transmission de la mémoire afin de « dissiper l'opacité, le trouble du passé par une restitution mémorielle méticuleuse »<sup>31</sup>.

L'écriture de témoignage recourt à la pluralité des voix au profit d'un dialogue réalisé à plusieurs niveaux : (i) les voix des survivantes, par le biais du récit et des discours rapportés et (ii) les voix des morts, engagées dans un dialogue posthume : « Rien que dans la tombe commune à Mwirute, chez mes parents, ils sont quarante-sept, Innocent »<sup>32</sup>. Dans ce passage, Esther s'adresse à son mari défunt tué par les Hutus, selon les usages du dialogue, faisant de lui son interlocuteur, exemplifiant la continuation de l'existence des disparus par l'intermédiaire de la mémoire, dans les cœurs et les pensées des survivants : « vous continuez à vivre, dans nos cœurs »<sup>33</sup>. Cette stratégie lui permet de remplir

<sup>25</sup> *Idem.*

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 13.

<sup>27</sup> François Dosse, *Les Vérités du roman. Une histoire du temps présent*, Paris, Les Éditions du Cerf, 2023, p. 14.

<sup>28</sup> Syntagme employé par Alexandre Gefen, *Réparer le monde. La littérature française face au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Corti, 2017, p. 262, repris par Sandra Barrère dans *Écrire une histoire tue, Le massacre de Sabra et Chantila dans la littérature et l'art*, Paris, Classiques Garnier, 2022, p. 440.

<sup>29</sup> *Ibidem*, p. 439.

<sup>30</sup> *Idem.*

<sup>31</sup> F. Dosse, *Les Vérités... op. cit.*, p. 193.

<sup>32</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *SurVivantes...*, *op. cit.*, p. 49.

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 19.

en quelque sorte le vide laissé par leur disparition brutale, prématurée et tragique, de passer du silence douloureux à un silence habité par leur souvenir.

L'acte de témoigner afin de transmettre la mémoire se heurte à plusieurs obstacles : dire l'indicible, l'inouï vécu dans sa propre chair ; le refus explicite ou implicite des récepteurs d'écouter ces témoignages trop durs, dérangement, apparemment redondants ; l'impassibilité, l'indifférence des récepteurs par rapport à une réalité étrangère, lointaine, qui ne les concerne pas, d'où le danger de répéter l'histoire génocidaire.

L'écriture d'Esther Mujawayo et de Souâd Belhaddad défie ces obstacles, choisissant le génocide comme objet de représentation. Leur entreprise confirme l'opinion de Pierre Halen et de Jacques Walter qui contestent l'indicible, le considérant plutôt comme un lieu commun. Sans remettre en cause les limites du langage confronté à la représentation du réel (on ne peut tout dire), la production littéraire et artistique envisage une variété de modes d'énonciation et de stratégies discursives au service de la mise en œuvre de l'horreur<sup>34</sup>.

Face à la surdité et à l'indifférence des acteurs sociaux, aux stratégies de réconciliation artificielle imposées par les autorités gouvernementales, les deux écrivaines demeurent fermes dans leur décision de témoigner, dans leur volonté de satisfaire ce besoin personnel profond. « Le besoin de raconter aux "autres", de faire participer les "autres", avait acquis chez nous, avant comme après notre libération, la violence d'une impulsion immédiate, aussi impérieuse que les autres besoins élémentaires ; c'est pour répondre à un tel besoin que j'ai écrit mon livre ; c'est avant tout en vue d'une libération intérieure »<sup>35</sup>. Dans la conception des deux écrivaines, l'œuvre possède une fonction réparatrice, semblable aux dépositions en justice : « J'accuse aussi. Un million de personnes a été exterminé en moins de cent jours dans un silence assourdissant et une indifférence totale »<sup>36</sup>.

Les témoignages des deux auteures servent donc à plusieurs fins : témoigner, afin de ne pas répéter l'histoire génocidaire, afin de perpétuer l'existence des morts dans la mémoire des vivants, afin de restituer la place appropriée aux victimes dans l'histoire personnelle, familiale et collective et afin de contribuer au processus de guérison des survivants.

---

<sup>34</sup> Gauthier de Villers, « Pierre Halen, Jacques Walter (dir.), *Les Langages de la mémoire. Littérature, médias et génocide au Rwanda*, Metz, Université Paul Verlaine-Metz, Centre de recherche « Écritures », coll. « Littératures des mondes contemporains », série Afriques, 2007, 403 p. », *Questions de communication*, vol. 14, n° 2/2008, p. 352-355, <https://www.cairn.info/revue-questions-de-communication-2008-2-page-352.htm> (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>35</sup> Primo Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 1987, p. 8.

<sup>36</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *SurVivantes...*, *op. cit.*, p. 19. Nous signalons l'approche très intéressante proposée par Frédéric Detue et Charlotte Lacoste, qui empruntent à Primo Levi le concept d'*acte judiciaire* appliqué à l'œuvre littéraire, « Ce que le témoignage... », *op. cit.*



La première finalité semble malheureusement une utopie, de l'aveu même des deux narratrices, qui essaient néanmoins d'« inscrire cette tragédie dans l'histoire d'une conscience universelle »<sup>37</sup>. En effet, le danger de répéter l'histoire réside justement dans l'indifférence, le détachement du récepteur, qui n'a pas vécu l'expérience génocidaire et l'approche donc avec une attitude lointaine.

On peut comprendre par l'intermédiaire de ces deux écrivaines la signification profonde du concept de « présence manquante »<sup>38</sup>, proposé par Michel de Certeau, l'entreprise testimoniale poursuivie par ce diptyque ayant sa fonction spécifique dans le rétablissement du lien entre les vivants et les morts<sup>39</sup> : la maison de Kigali, occupée autrefois par la sœur d'Esther, Stéphanie et ses parents, sera récupérée par un des beaux-frères. Même si tout a été « rebâti à l'identique »<sup>40</sup> afin de garder au moins les vestiges matériels du passé, l'auteure constate avec stupéfaction l'effacement de toute trace de leur vie antérieure. Et pourtant, sous une brique, une fleur orangée survit encore : « le reste d'une plante grimpanche »<sup>41</sup>, semée par sa sœur vingt ans auparavant, avant son mariage. Comme quoi « même lorsqu'il ne reste plus rien, il reste toujours quelque chose »<sup>42</sup>.

Le diptyque assume de la sorte une fonction supplémentaire permettant à l'écriture de devenir résiliente, cicatricielle<sup>43</sup>, agissant comme un véritable dispositif à même d'instituer la force de la vie, au-delà du spectre de la mort : des symboles comme la fleur ou l'arbre, qui ponctuent le récit, sont là pour témoigner de la trace de la vie, de sa victoire sur la mort et surtout de la possibilité d'une vie après le génocide.

Comme dans le cas de *La Femme aux pieds nus*, de Scholastique Mukasonga (« Maman, je n'étais pas là pour recouvrir ton corps et je n'ai plus que des mots [...]. Et je suis seule avec mes pauvres mots et mes phrases, sur la page du cahier, tissent et retissent le linceul de ton corps absent »<sup>44</sup>), l'œuvre littéraire devient aussi sépulture de mots, de ces mots que les survivants offrent à leurs proches, dont ils n'ont pas pu récupérer les corps, en guise de funérailles : « Je

<sup>37</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *SurVivantes...*, *op. cit.*, p. 12.

<sup>38</sup> Michel de Certeau, *L'Absent de l'histoire*, MAME, coll. « Repères. Sciences humaines et idéologies », n° 4/1973, p. 9, *apud* F. Dosse, *Les Vérités...*, *op. cit.*, p. 182.

<sup>39</sup> « Entretien avec Philippe Mesnard à propos de son ouvrage *Témoignage en résistance* (Paris, Stock, 2007) », propos recueillis par Alexandre Prstojevic et Luba Jurgenson le 25 mai 2009, <https://vox-poetica.com/entretiens/intMesnard.html> (dernière consultation : 30.06.2024).

<sup>40</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *La Fleur...*, *op. cit.*, p. 113.

<sup>41</sup> *Ibidem*, p. 110.

<sup>42</sup> *Idem*.

<sup>43</sup> Voir à ce sujet les commentaires de Corinne Benestroff, « L'écriture ou la vie, une écriture résiliente », *Littérature*, n° 159/2010, p. 39-52, *apud* F. Dosse, *Les Vérités...*, *op. cit.*, p. 190.

<sup>44</sup> Scholastique Mukasonga, *La Femme aux pieds nus*, Paris, Gallimard, 2008, p. 13.

t'offre ce livre comme sépulture, Stéphanie, j'ai convié plein de gens, tous les lecteurs seront présents à ton enterrement, à celui de tes enfants, à celui d'Antoinette, de ses petits, et à celui d'Immaculée »<sup>45</sup>.

Écrivant leur histoire à travers un acte de justice, de réparation, même symbolique, au bénéfice des disparus, leur rendant ainsi leur dignité, leur place dans l'histoire, l'œuvre littéraire permet aux survivantes d'accepter enfin la mort des êtres chers, de faire le deuil et de rétablir le lien avec ceux qui ne sont plus. L'œuvre testimoniale, comme travail de guérison, aide de manière efficace le rescapé du génocide à se délivrer du trauma du passé grâce au témoignage, en passant ainsi de l'état de survivant ou mort-vivant, condamné à vivre, déchiré entre le sentiment du devoir et celui de la culpabilité envers les morts, à l'état de vivant, qui choisit la Vie.

---

<sup>45</sup> E. Mujawayo, S. Belhaddad, *La Fleur...*, *op. cit.*, p. 228.